

# CUMA BEL

BENAIS - 37-

*Une démarche collective pour traiter  
les effluents vinicoles*



## Présentation de la CUMA

La CUMA Bourgueil Environnement Lagune (BEL) a été créée en avril 2005, à l'initiative du Syndicat des Vins de Bourgueil, pour répondre aux obligations réglementaires de 1999 concernant le traitement des effluents vinicoles (eaux sales de chai).

Les installations individuelles étant coûteuses pour les exploitations, une démarche collective est apparue comme la plus intéressante. Près de 15 CUMA existent sur le canton, les viticulteurs sont donc habitués à ce type de pratique. Quelques agriculteurs de Saint-Nicolas-de-Bourgueil ont également rejoint ce projet de CUMA.

Aujourd'hui, la CUMA BEL compte 73 membres dont une cave coopérative réunissant 35 vigneron. Elle gère la station de traitement des effluents vinicoles, l'aire de lavage des machines à vendanger et 6,5 ha de terres agricoles dont 5.5ha en terres labourables, proches de la station. Elle emploie une personne à temps partiel.

## Les objectifs de la réalisation

Avant la mise aux normes réglementaire des exploitations viticoles, les effluents étaient envoyés vers les stations d'épuration voire dans les fossés ou puits perdus, posant des problèmes de pollution non négligeables (eutrophisation des cours d'eau notamment).

Pour répondre aux obligations réglementaires de 1999, les viticulteurs devaient réaliser des installations techniques individuelles ; celles-ci étaient complexes à mettre en place et souvent très coûteuses (plus de 70.000€ pour une station individuelle). Le choix s'est donc porté sur une réponse collective au problème soulevé.

La station a été calibrée pour environ 74 exploitations volontaires représentant 70 000 hL d'effluents (dont près de 10% de marge si les rejets venaient à augmenter).

## Description de la réalisation

---

Les travaux ont commencé en juin 2006 et se sont achevés en septembre de la même année. La station est composée de 2 bassins d'environ 4800m<sup>3</sup> chacun. Grâce à des hydro-injecteurs, les concentrations en oxygène sont élevées dans le premier bassin. Ceci permet aux bactéries de dégrader la matière organique. En effet, le principal problème rencontré avec ce type d'effluent est la forte Demande Biologique et Chimique en Oxygène (DBO et DCO). Lorsque l'effluent est suffisamment oxygéné, il est envoyé vers le deuxième bassin pour y être stocké. Les systèmes d'hydro-injecteurs et de pompes ne fonctionnent que selon les DCO et DBO mesurées et en heures creuses afin de limiter les coûts. La maintenance est effectuée par Véolia qui s'assure du bon traitement de l'effluent.

Ce système est complété d'une aire de lavage de machines à vendanger, installée au bord des bassins afin que l'eau utilisée soit également traitée. Huit machines sont ainsi lavées chaque soir en période de vendanges.

Afin d'optimiser l'usage des eaux d'effluents, le choix s'est porté sur l'irrigation en fin de traitement, les seuils limites de concentration en matière organique étant moins élevés que pour le rejet dans les cours d'eau. A cet effet, la CUMA a acheté 6,5ha de terres agricoles en bordure de la station, louées à un viticulteur-agriculteur, adhérent à la CUMA, qui bénéficie ainsi de l'irrigation de ses cultures.

Chaque viticulteur a dû installer une cuve de stockage et un système de séparation du réseau pour récolter ses effluents. Ces installations, également subventionnées dans ce cadre collectif, ont coûté de 3 000 à 12 000€. Un service obligatoire de collecte des effluents sur chacun des chais est assuré par une société privée sélectionnée par la CUMA, ce qui permet d'obtenir des tarifs intéressants. Chacun des viticulteurs gère ses demandes par fax à la société qui assure l'enlèvement dans les 48h.

### Quelques chiffres

- Coût de la réalisation : 635 000€ HT financés à 35% par l'Agence de l'Eau, 15% par le Conseil Général d'Indre-et-Loire et 50% par un prêt bancaire sur 20 ans remboursé par les vignerons.
- Près de 61 000hl traités/ an, représentant 90% de l'AOC Bourgueil.

### **Une préservation et une optimisation de l'usage de la ressource eau**

Cette réalisation a permis l'arrêt des rejets sauvages d'effluents et donc de limiter cette source de pollution des sols et des cours d'eaux. Elle évite également la surcharge des stations d'épuration qui ne sont pas calibrées pour recevoir autant d'effluents en seulement deux mois. Enfin, le choix de l'irrigation en fin de traitement permet de limiter le prélèvement de cette ressource pour l'arrosage de cultures.

## Contact

---

### **CUMA BEL**

18 place de l'église – Maison des Vins 37140 BOURGUEIL  
02 47 97 92 20 – cumabel37140@hotmail.fr

